



Octobre 2020



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale des parents de l'école, qui se tenait le 16 septembre dernier, les parents suivants ont été élus au conseil d'établissement : Monsieur Marc-André Couillard, Mme Natacha Spagnoletti, Mme Mirette Tiani et Mme Annie Ricard. Quant à elles, Mme Mélanie Leclair et Mme Stéphanie Bédard termineront leur mandat cette année. Ces six parents ont la responsabilité de représenter l'ensemble des parents de l'école sur différents sujets dont le code de vie, les frais chargés aux parents, le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence et plusieurs autres sujets. Voici le calendrier des prochaines rencontres du conseil d'établissement :

28 octobre	28 avril
25 novembre	26 mai
27 janvier	9 juin
31 mars	

MESURES SANITAIRES

Soyez assurés que l'école met en place toutes les recommandations de la Santé Publique en termes de mesures sanitaires. En effet, dans les deux édifices, tous les intervenants scolaires portent un masque de procédure et une protection oculaire en tout temps lors des déplacements, lors des surveillances intérieures et extérieures et lorsqu'il n'est pas possible de respecter la distanciation de 2 mètres avec les enfants (par exemple, lorsque l'enseignant s'approche pour expliquer une notion particulière à un élève). De plus, tous les enseignants et intervenants ont à leur disposition un pare-haleine afin de pouvoir faire des interventions à proximité des élèves, en toute sécurité. Le port du masque ou du couvre-visage est

DATES IMPORTANTES

- ❖ **7-8 octobre** - Photos scolaires à l'édifice St-Viateur;
- ❖ **9 octobre** - Photos scolaires à l'édifice Clotilde-Raymond ;
- ❖ **12 octobre** - Congé de l'Action de Grâce ;
- ❖ **13 octobre** - Remise de la première communication aux parents ;
- ❖ **23 octobre** - Journée pédagogique (le service de garde est ouvert).
- ❖ **28 octobre** - Deuxième séance du conseil d'établissement.

1^{re} COMMUNICATION AUX PARENTS

La première communication aux parents sera disponible sur le portail Mozaïk Parents à compter du 13 octobre prochain. Cette communication permettra de vous informer du cheminement de votre enfant en français et en mathématique et de donner quelques informations relativement à son comportement.

PETIT POTAGER

L'école met à la disposition des élèves un service de repas chauds servis chaque jour au dîner. Un menu préétabli est proposé pour chaque mois de l'année. Vous devez obligatoirement commander en ligne sur le site : www.lepetitpotager.ca. Les transactions se feront uniquement par le site du petit potager. Nous ne récupérons aucun paiement à l'école. Le service des repas chauds débutera dans la semaine du 13 octobre.

également de mise pour les élèves du 3^e cycle lors des déplacements dans l'école.

À chaque entrée et sortie de classe, entre chaque déplacement, les élèves et les intervenants doivent obligatoirement procéder au lavage des mains. Des stations sanitaires sont installées à chaque entrée des deux édifices et du produit désinfectant pour les mains est disponible en permanence dans les locaux de classe. Les employés de soutien en conciergerie et en désinfection s'assurent que notre milieu de vie reste sain et sécuritaire.

Aussi, nous mettons tout en œuvre afin de respecter les bulles-classes lors des récréations, du dîner et dans les groupes de service de garde. Les élèves profitent donc de leurs pauses extérieures dans des zones préétablies en compagnie des autres élèves de leur groupe et une rotation a lieu chaque jour afin de leur permettre d'utiliser l'entièreté de la cour. Au service de garde, il n'y a pas de mouvement dans les groupes d'élèves afin de diminuer au maximum les contacts entre les élèves des différentes bulles-classes.

Enfin, nous encourageons fortement les parents qui viennent déposer ou chercher leur enfant à la clôture ou au service de garde de porter un masque ou un couvre-visage. Il est essentiel de respecter la distanciation sociale requise de 2 mètres entre vous lorsque vous attendez vos enfants. Également, nous vous prions de laisser de l'espace suffisant près de la clôture afin de permettre aux enfants et aux intervenants de circuler adéquatement, dans le respect des règles lors du départ en fin de journée.

Tous ces efforts collectifs nous permettront de continuer à recevoir nos élèves à l'école et à demeurer en santé.

PHOTOS SCOLAIRES

Nous vous rappelons que les photographies scolaires auront lieu les 7 et 8 octobre prochains pour les élèves de l'édifice St-Viateur et le 9 octobre pour ceux de Clotilde-Raymond.



PARASCOLAIRE

En raison des règles sanitaires liées à la COVID-19 et du manque d'espace disponible du côté de St-Viateur cet automne, les activités parascolaires proposées se vivront du côté de Clotilde-Raymond pour nos élèves du 3^e cycle. L'activité multi-sport débutera au cours de la semaine du 19 octobre et l'activité basketball débutera durant la semaine du 14 octobre. Les formulaires d'inscription seront acheminés au cours de la semaine du 5 octobre.

Toutes les mesures sanitaires seront mises en place pour assurer la sécurité de tous et les bulles-classes seront respectées dans la formation des groupes et la proximité possible entre les élèves.

Enfin, un cours de gardiens avertis sera offert aux élèves de 11-12 ans le 19 mars 2021 durant la journée pédagogique. De plus amples informations vous seront acheminées au retour du congé des Fêtes.

RAPPEL : DÉBARCADÈRE DE ST-VIATEUR

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se stationner sur la rue St-Viateur en face du débarcadère des autobus. Vous pouvez vous stationner dans les rues avoisinantes ou près de l'église, pour ensuite marcher jusqu'à l'école. N'oubliez pas que le stationnement de l'école est réservé au personnel et aux parents qui utilisent le service de garde. Il est également important de respecter la signalisation des autobus en début et fin de journée. Malheureusement, certains automobilistes continuent de circuler malgré les feux clignotants. Nous sollicitons votre collaboration pour assurer la sécurité de nos élèves.